**No 7693**

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2020-2021

**PROJET DE LOI**

**relative à la construction d’infrastructures d’accueil**

**pour enfants et jeunes à Pétange**

**RESUME**

L’objet du présent projet de loi est d’autoriser le Gouvernement à procéder à la construction d’infrastructures d’accueil pour enfants et jeunes à Pétange. Les dépenses d’un montant maximal de 100 millions d’euros (valeur 837,53 de l’indice semestriel des prix de la construction au 1er avril 2020) sont imputables à charge des crédits du Fonds d’investissements publics sanitaires et sociaux.

Le programme prévoit la construction de neuf bâtiments à ériger sur deux sites distincts au centre de Pétange (Site Batty Weber, site Robert Krieps). Ce projet contient donc des fonctions sous la tutelle de deux ministères différents.

Pour le *Ministère de la Famille, de l’Intégration et à la Grande Région* :

* Logements pour personnes autistes
* Logements pour parents en situation de handicap

Pour le *Ministère de l’Education Nationale, de l’Enfance et de la Jeunesse* :

* Pouponnière nationale (0-6 ans)
* Internat psycho-thérapeutique et centre thérapeutique et administratif (5-14 ans)
* Internat socio-familial (10-15 ans)